

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 31 MAI 2017

1) Fixation du tarif pour le repas des aînés

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité des membres présents et ceux représentés le tarif du menu servi aux personnes extérieures de la commune et ceux qui ont moins de 65 ans lors du repas organisé en l'honneur des aînés à 23 Euros.

2) Transfert de matériel au SIVOM de Migron-Villars les Bois-Le Seure

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et ceux représentés le transfert de la remorque benne Simonneau Mash 470, au SIVOM Migron-Villars les Bois Le Seure sans transferts de fonds ; autorise le retrait de l'actif du bien transféré.

3) Ouverture de crédits

Sans objet.

4) Convention avec le Syndicat de la voirie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux représentés autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Syndicat de la Voirie pour une mission de géolocalisation et géo référencement des réseaux souterrains concernant l'aménagement du parking-aire d'accueil en contre-bas de l'Eglise.

5) Point sur les travaux de voirie

- Le 1^{er} passage de broyage des accotements a été fait en équipe avec le SIVOM de Migron-Villars-Le Seure. Cette année, il a été décidé de pratiquer le broyage différencié avec le concours de l'association Arts-Terre. C'est ainsi que dans les endroits où la sécurité n'était pas prioritaire, les accotements n'ont pas été broyés pour préserver et développer une flore spécifique au territoire de la commune. Cette expérience pourrait être reconduite dans la mesure où elle recevra l'adhésion des usagers des routes et sentiers, agriculteurs et défenseurs de la biodiversité.

- Le goudronnage est prévu à partir du 6 juin pour 5 jours.

6- Travaux à l'intersection de l'Eglise

Ces travaux réalisés par les services du département consistent en l'aménagement du carrefour de l'Eglise (sur le RD 229) afin d'améliorer la sécurité des usagers et de permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales. Prévus par une convention signée en décembre 2015, ils sont programmés du 28 juin au 11 juillet prochains.

7- Point sur le projet immobilier à Chautabry

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'évolution de l'opération menée par l'Etablissement Public Foncier pour permettre de réhabiliter les maisons en ruines du village en logements locatifs.

8) Questions diverses

- *Concert de Musique dans l'Eglise*

Monsieur le Maire rappelle que l'ADMS organise un concert de musique dans l'Eglise le samedi 10 juin à 20h30. Le verre de l'amitié, pris en charge par la commune, sera servi à l'issue de la manifestation.

- *Recensement de la population* : Il se déroulera en janvier et février 2018. Il faudra recruter un agent recenseur avant la fin de l'année.

- *Travaux de restauration des sols de l'Eglise* : les architectes ont rendu leur étude de diagnostic et leurs recommandations. Une recherche de financement est en cours.

Le Maire,
Fabrice BARUSSEAU